

Autres dispositifs et appels à projets pour l'EAC

Dispositifs et appels à projets

Outre les dispositifs portés ou accompagnés par Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, l'agence relaie également les informations autour des projets d'éducation artistique et culturelle, en lien avec le livre et la lecture, pouvant être mis en oeuvre sur le territoire.

Retrouvez ici des ressources et des informations pratiques.

Adage - plateforme nationale d'appel à projets EAC

Depuis 2020, l'application Adage est à disposition des équipes éducatives pour déposer les projets d'EAC et se substitue totalement aux applications d'appel à projets utilisées jusqu'à présent.

Cette plateforme est utilisée par les Délégations académiques aux arts et à la culture, les Conseils départementaux, le Conseil régional et la Direction régionale des affaires culturelles.

Elle permet aussi de piloter et de prendre connaissance des projets mis en oeuvre dans les Académies, en partenariat avec des structures culturelles et des collectivités à chaque échelle territoriale.

L'accès à l'application se fait depuis le portail académique ARENA dans les rubriques "Scolarité du 1er degré" et "Scolarité du 2nd degré". Pour y accéder, il faut impérativement disposer d'un identifiant académique sur cette plateforme.

Délégations Académiques aux Arts et à la Culture

Les Délégations Académiques aux Arts et à la Culture accompagnent les projets liés à l'éducation artistique et culturelle. Les appels à projets sont ouverts annuellement via la plateforme Adage.

- [DAAC de Clermont-Ferrand](#)
- [DAAC de Grenoble](#)
- [DAAC de Lyon](#)